



Demander une réduction de loyer ?

Par **st0ne**, le **10/11/2008** à **15:26**

Bonjour,

Je suis depuis peu locataire d'un pavillon.

J'ai deux problèmes qui auraient dû être réglés par le propriétaire avant mon emménagement, et qui durent maintenant depuis 1 mois :

- la ligne téléphonique n'existe pas entre la propriété et le central France Telecom : des travaux de génie civil sont à prévoir, et j'ai peu d'espoir d'avoir le téléphone avant encore 2 mois...
- un abri de jardin était prévu (et mentionné sur l'état des lieux comme "à installer"), mais la livraison par le fournisseur est sans cesse retardée...

Au vu de ces deux problèmes, puis-je demander une réduction de loyer à mon propriétaire ?
Si oui, quel montant ou quelle proportion du loyer ?

D'avance, merci pour vos conseils...